Bordereau attestant l'exactitude des informations - SARREGUEMINES - 5752 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/09/2026 - 2732 - 2014 B 00412 - 805 160 371 - A L'HAIR DU TEMPS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise A L'HAIR DU TEMPS Comptes certifiés conformes Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1 rue Sainte-Barbe 57200 SARREGUEMINES

SIRET 8 0 5 1 6 0 3 7 1 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice N clos le 31/12/2025

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	2 500	012	2 500
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	7 695	030 7 241	454
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
		Total I (5)	044	10 195	048 7 241	2 954
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060	3 218	062	3 218
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	75	074	75
	Valeurs mobilières de placement		080	80 015	082	80 015
	Disponibilités		084	30 235	086	30 235
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	113 543	098	113 543
		Total général (I+II)	110	123 738	112 7 241	116 498

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	300
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	103 475
	Report à nouveau 614,12	134	
	Résultat de l'exercice	136	4 786
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	111 561
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 835
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169 418)	172	1 959
	Comptes courants d'associés	173	1 143
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	4 937
	Total général (I + II + III)	180	116 498

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES
Date du dépôt 31-07-26
Numéro 26-973
Le Greffier

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	575
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : A L'HAIR DU TEMPS — Néant ☐*

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 —

Exercice N clos le 31/12/2025

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	67 343
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	67 343
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	5 859
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(101)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	20 685
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 : 736)				244	4 040
	Rémunérations du personnel *				250	23 970
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 : 6 359)				252	6 663
	Dotations aux amortissements *				254	121
			dont amortissement du fonds de commerces		255	
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	258
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	61 494
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	5 848
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	1 062
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	4 786

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 4 786 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 062	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	1 231	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* A) 987		342	
			JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A) 181			
	ZFANG 44. *quaterdecies* 345		Investissements et souscriptions outre mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*) 655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A) 643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B) 645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C) 647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D) 648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E) 641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F) 990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G 649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2				352	7 079	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2				370	7 079	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2026

Extension

A L'HAIR DU TEMPS

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
MADELIN ND	201
CSG/CRDS ND	1 030

Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

A L'HAIR DU TEMPS

EURL au Capital de 3 000 €
Siège Social à SARREGUEMINES (Moselle)
1, rue Sainte-Barbe
RCS : Sarreguemines TI 805 160 371

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2026

PROCES VERBAL

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :
- Aux autres réserves, le résultat bénéficiaire, soit 4 786.38€.

En application de cette décision, l'affectation prend la forme suivante :

Origine	
- Réserve légale	300.00 €
- Autres réserves	103 474.74 €
- Résultat de l'exercice (bénéfice)	4 786.38 €
- **Total à affecter**	**108 561.12 €**
Affectation	
- Réserve légale	300.00 €
- Autres réserves (créditeur)	108 261.12 €
- **Total affecté**	**108 561.12 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
La gérance
Christelle RAUSCHER